

Montréal, le 22 juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande relative à la fixation d'une option tarifaire visant la gestion de la demande de puissance et d'une décision prioritaire de nature à permettre de débiter la commercialisation de l'OGA pour l'hiver 2023-2024
Dossier de la Régie : R-4208-2022, Phase 2

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre de ce jour, par laquelle le Distributeur demande un délai pour déposer ses réponses aux demandes de renseignements (DDR) n^o 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) et des intervenants dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués et du fait que le 23 juin 2023 est une journée fériée, la Régie autorise le Distributeur à déposer ses réponses à ces DDR **au plus tard le 26 juin 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml